

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

ABONNEMENTS :

SUISSE : Un an fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel” fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel” fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de chèques postaux : **II c. 58**
Joindre 20 ct. en timbres poste
à toute demande de changement d'adresse

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :

Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acaclis

TELEPHONES : Rédaction N° 31. Administration et Annonces N° 2.52

ANNONCES

10 mm. ligne
ou son espace
8 ct.
10 ct.
10 ct.



RÉCLAMES

10 mm. ligne
2 colonnes / 81 mm.
20 ct.
30 ct.
30 ct.
20 ct.

Compte de chèques postaux **II c. 500**

Régie des Annonces : ORELL FUSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Courrier fédéral

Début de législature - Au secours des CFF

(De notre correspondant particulier)

Comme bien l'on pense, les tribunes publiques furent prises d'assaut, lundi passé, pour assister au spectacle assez drôle d'une « première » du Conseil national dans des conditions assez particulières : un bon tiers de têtes nouvelles, parmi lesquelles des hommes qui arrivent précédés de la réputation de vouloir pourfendre l'exécutif et le parlement et de cimenter avec une stupéfiante énergie la cité future, dans laquelle il n'y aura plus ni crise, ni marasme, ni déficits budgétaires pour les hommes de bonne volonté.

MM. Musy et Duttweiler se signalaient tout spécialement par l'annonce de cette foudroyante croisade. Aussi bien étaient-ils les points de mire des regards unanimes. Des parterres d'œillets rouge vif entouraient la personne de ces phénomènes parlementaires. On cherchait aussi du regard le jeune Tobler, avant-garde unique de l'offensive frontiste. M. Dellberg, muni d'un col agressif à force d'échancrure, posait au jacobin farouche, glorieux de son « sublime » négligé, prêt à pourfendre au nom de l'idéal nouveau notre société en décrépitude. Le président rappela discrètement — à son usage sans doute — que le règlement exige des représentants du peuple un modeste minimum de tenue vestimentaire.

Les autres, plus ou moins entrepris, plus ou moins gênés, attendaient avec un mélange de timidité, d'orgueil intime et de respect le moment encore lointain où leur voix retentirait dans le Temple de la renommée civique. Seul, M. Duttweiler brûla les étapes, dès la première heure, à la grande surprise de tous ceux qui avaient mis sur son habileté, son adresse et sa clairvoyance. Il usa dès le départ la curiosité accumulée sur sa personne en exprimant un avis banal et sans consistance, sur une question qui ne concernait en rien son dicastère naturel. Quelle erreur !

Passons sur le discours d'ouverture, le serment, les promesses « onnelles et les indispensables controverses relatives à la validité des scrutins. La députat'on st-galloise in corpore connut deux journées de cruel battement, par suite de l'ardeur trop uniforme avec laquelle une jeune dactylo cumula le nom de son patron sur un nombre respectable de bulletins de vote. Mais tout rentra très rapidement dans l'ordre.

On s'occupa donc sans coup férir des CFF, dont la situation déplorable suscite, dès l'abord, l'attention pleine de commisération des « nouveaux ». Il s'agissait de savoir si, faisant confiance aux mesures d'assainissement promises par M. Pilet-Golaz, la Chambre approuverait un projet de budget qui boucle — si l'on peut parler de boucler — par un déficit de 70 millions.

Les rapporteurs furent, contrairement à l'usage immémorial, écoutés dans un religieux silence par des hommes pénétrés de la notion de leurs hautes responsabilités et avides de s'instruire. On relèvera ici avec intérêt les propos de M. Gorgerat, député libéral vaudois, qui, chargé de rapporter en français après avoir étudié sérieusement son affaire, rendit loyalement hommage à l'effort considérable déployé par la direction générale en vue de mâter les destins contraires. Hélas ! le mal dont souffrent nos chemins de fer est général. On ne saurait en imputer la responsabilité aux organes ferroviaires. Ceux-ci ont fait tout ce qu'ils étaient en mesure de faire pour édifier un budget qui ne soit pas trop mal en point. La fatalité a été leur plus redoutable ennemie.

Et M. Gorgerat a fourni certains chiffres, qui ne sauraient être plus éloquentes : le budget de construction, qui était pour 1930 de 93 millions, a passé pour 1935 à 25 1/2 millions, chiffre réduit encore d'un cinquième pour l'année prochaine. D'où réduction de 68 % en six ans. Quant aux dépenses d'exploitation, elles se sont élevées à 291 millions en 1930. Elles n'étaient plus que de 249 millions en 1935, et on espère les ramener à 241 millions en 1936. L'effectif du personnel a passé, de 1930 à 1935, de 34.024 unités à 30.031. « On constate donc, a déclaré l'orateur romand, un effort important et continu d'économies qui marque une volonté évidente de comprimer toutes les dépenses et de réduire le train de maison des CFF. »

Si, « malgré les efforts persévérants d'une direction générale qui applique toute sa volonté et toute son intelligence à une politique sévère de compression et d'économies », la situation demeure alarmante, voire tragique, c'est que les CFF souffrent, comme les chemins de fer privés et les entreprises de transports mondiales, d'une crise générale et profonde, née de la concurrence automobile et de l'autarchie d'après-guerre, qui paralyse le commerce, l'industrie et toute la vie économique.

Ah ! sans doute, ils sont fort nombreux ceux qui possèdent comme par enchantement les remèdes à tous ces maux. Mais dire et faire sont deux choses distinctes et M. Gorgerat, adversaire farouche de la loi rail-route, partisan ardent de la « dépolitisation », a eu ce sage rappel : « la critique est aisée, mais l'art est difficile ». L'orateur a convenu qu'une prompt solution du problème de la concurrence rail-auto devait figurer parmi les préoccupations les plus urgentes des pouvoirs publics. Reste à souhaiter que le peuple souverain se montre alors moins ombrageux.

Un des satellites de M. Duttweiler, M. Wutrich, y alla de son petit discours (car le groupe Mi-gros semble devoir prendre aux débats parlementaires une part aussi abondante que superflue) et M. Tobler, étoile annonciatrice du frontisme qui fond dans son jus, proposa le renvoi de toute l'affaire au Conseil fédéral.

M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz, qui a la tâche ingrate d'assainir nos chemins de fer entre les quatre murs de prison législative qui entravent à chaque horizon leur liberté d'action et de mouvement, redit une fois de plus que la maladie dont souffrent les CFF n'est pas un mal spécifiquement suisse ; il atteint sans distinction toutes les compagnies de transports publiques et privées. Les remèdes envisagés sont connus : soustraire les chemins de fer aux dispendieuses influences de la politique, recourir aux économies partout où cela est encore possible nonobstant les résultats déjà acquis, transformer patiemment le régime du trafic, en tenant sagement compte des leçons de l'expérience et en ne perdant jamais de vue que la concurrence sera vaincue par une adaptation des services aux exigences sans cesse renouvelées du jour. Au surplus, le problème de la répartition du trafic, lui aussi, exige une solution qui mette un frein à cette concurrence rail-route, désastreuse pour le rail, pour la route, pour l'économie générale du pays.

Le personnel, lui aussi, devra consentir à des sacrifices, mais rien de tout cela ne serait opérant, si la Confédération, en déchargeant les CFF d'une notable partie de leur dette, ne les délivrait pas d'une charge injuste et insupportable. Un fonds d'amortissement, prévu dans le fameux programme « intercalaire », servira précisément à dégager les chemins de fer de cette emprise écrasante.

L'assemblée, dans un grand élan d'espoir et de confiance, vota le budget déficitaire, tout enguirlandé de si encourageantes promesses.

Jeudi matin a débuté au Conseil national le grand débat attendu sur le budget de la Confédération pour 1936. Tout a été dit sur le déficit chronique, sur l'impérieuse nécessité de rétablir l'équilibre des finances publiques pour sauver notre franc, sur la réforme fondamentale réclamée par quelques-uns, soi-disant au nom du salut économique, et sur la décision du parti radical suisse de réclamer des mesures de compression adéquates à l'appauvrissement général du pays et à la diminution progressive de la matière imposable.

Le discours le plus remarqué fut sans doute celui d'un débutant sur la scène fédérale. M. Théodore Aubert, l'élu de l'Union nationale de Genève, qui a eu certes ce tort de priver son intervention d'une notable partie de son poids, en forçant la note, en réclamant la suppression de tous les privilèges, étant entendu que c'en est un d'être fonctionnaire ou cheminot.

Cette affaire va ouvrir toutes grandes les écluses oratoires. On aime à penser que sa conclusion ne sera inspirée que de l'intérêt général du pays.

Résultat financier du tir fédéral

La Société de tir de la ville de Fribourg a pris connaissance des résultats financiers définitifs du Tir fédéral de 1934. Une somme de 99.700 fr. a pu lui être allouée par le comité d'organisation, ce dernier s'étant réservé de pouvoir émettre certaines suggestions quant à la répartition du fonds aux œuvres d'utilité publique. Une partie de la somme sera consacrée à la construction d'une nouvelle ligne de tir aux environs de Fribourg.

Union suisse des paysans

Le grand comité de l'Union suisse des paysans s'est réuni le 2 décembre à Berne. Le budget pour 1936, qui accuse, aux dépenses, un excédent probable de 2850 francs, a été adopté. Le comité a pris connaissance de la retraite de M. Henry Natter, qui exerçait, depuis la fondation du Secrétariat des paysans suisses, les fonctions d'adjoint et lui a exprimé sa vive reconnaissance pour les services rendus. Le comité a élu son successeur dans la personne de M. le Dr André Borel, de Neuchâtel, et Couvet. Décision a été prise de constituer une commission spéciale pour discuter des propositions en vue de la mise en valeur de la forte récolte de vin de 1935. Approbation a été donnée à un projet d'arrangement avec les organes de l'exposition nationale suisse au sujet de l'organisation de concert avec celle-ci, de la Xme Exposition suisse d'agriculture. Le comité a pris la résolution ci-après au sujet du programme financier du Conseil fédéral :

« L'Union suisse des paysans estime que le rétablissement de l'équilibre des recettes et des dépenses dans le ménage financier de la Confédération et de Chemins de fer fédéraux est de toute nécessité pour lutter avec succès contre la crise économique. Elle prévoit aussi qu'à différer davantage la réorganisation du ménage financier de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, non seulement on compromettrait la continuation des actions de secours en faveur de l'agriculture, mais on irait au-devant d'une majoration du taux de l'intérêt et mettrait en danger la stabilité de notre monnaie. Elle recommande par conséquent aux partis politiques, et notamment aux représentants de l'agriculture à l'Assemblée fédérale, d'appuyer les efforts que fait le Conseil fédéral pour assurer l'équilibre financier de la Confédération par le moyen d'économies raisonnables et la création de nouvelles sources de recettes. »

Puis le comité a adopté la résolution suivante au sujet du projet du Conseil fédéral relatif aux mesures extraordinaires d'ordre économique :

« L'Union suisse des paysans reconnaît la nécessité de conférer au Conseil fédéral des pleins pouvoirs plus étendus en vue de lutter contre la crise économique. Elle constate, avec reconnaissance, que le Conseil fédéral repousse l'idée d'une suppression des mesures de soutien des prix qui assurent à l'agriculture un minimum d'existence. L'Union suisse des paysans prie par conséquent les partis politiques et en particulier les représentants de l'agriculture à l'Assemblée fédérale, de solliciter la prolongation des dispositions en vigueur jusqu'à maintenant pour protéger l'économie nationale, et de se prononcer en faveur de la délégation au Conseil fédéral des pleins pouvoirs nécessaires pour prendre les mesures extraordinaires s'imposant dans le domaine économique et monétaire. »

Le comité a discuté le projet de « Directions pour l'activité de l'Union suisse des paysans », élaboré par le comité directeur. Elles sont appelées à servir de base aux fins d'assurer, à l'avenir également, l'unité d'action dans le domaine de la politique paysanne suisse, sous la direction de l'Union suisse des paysans. Le projet, adopté à l'unanimité, sera publié très prochainement. Enfin, pour donner suite à une proposition émise au sein de l'assemblée, il a été décidé de prier le Conseil fédéral d'inviter la Division du commerce à prendre à nouveau mieux contact avec les organisations agricoles dans l'accomplissement de ses tâches, notamment dans les négociations avec l'étranger et dans l'application des mesures de compensation et de contingentement.

L'âge où les champions sont en pleine forme

Au cours d'un récent congrès tenu en Angleterre, rapporte le *Petit Journal*, un médecin a cherché à établir, en analysant la moyenne d'âge des champions à leur meilleure forme, l'époque à laquelle un sportif devrait se trouver en pleine possession des qualités physiques que requiert sa spécialité. Voici son barème : coureur à pied, 23 ans ; sauteur, 24 ans ; lanceur de disque, 26 ans ; lanceur de marteau, 31 ans ; rameur, 26 ans ; haltérophile, 30 ans ; boxeur, 21 ans ; lutteur, 22 ans ; footballeur, 23 ans ; hockeyeur, 26 ans ; joueur de tennis, 28 ans ; golfeur, 31 ans. Tout ceci n'est guère réjouissant pour ceux qui ont dépassé la trentaine et qui conservent au cœur l'espoir de devenir champions.

Revue mondiale

Le projet d'embargo sur le pétrole

La situation des compagnies américaines

Les journaux italiens reproduisent les déclarations faites par un représentant d'une grande compagnie anglo-américaine d'exportation de pétrole en Italie. Cette personnalité a dit notamment : « Les compagnies américaines n'ont jamais refusé de vendre du pétrole à l'Italie. Un semblable refus serait très préjudiciable aux propriétés que les compagnies ont en Italie et qui pourraient être saisies. Un accord en faveur de sanctions volontaires ne saurait être envisagé. »

Les journaux relèvent à ce sujet qu'en Italie la principale société de pétrole est la société italo-américaine de pétrole, au capital de 250 millions de lires et disposant d'installations pour 250 millions. Elle est une des branches de la société américaine Standard Oil. Une autre compagnie importante est la société italienne du pétrole, au capital de 300 millions de lires et disposant pour 250 millions de lires d'installations. C'est une des branches du groupe anglais Shell.

L'Italie entend déjouer les sanctions

Les sanctions et l'embargo sur le pétrole contre l'Italie semblent être battus en brèche avant qu'ils ne soient décidés par Genève. Un arrangement entre le gouvernement italien et la Società Italo-Americana del Petrolio, succursale de la Standard Oil Company de New-Jersey a été conclu, selon lequel la Compagnie acceptera de pourvoir l'Italie de tout le pétrole dont elle a besoin, après la proclamation de l'embargo et la Compagnie recevra en échange un monopole de 30 ans pour le marché italien.

« United-Press » tient ce renseignement de source inattaquable et a appris en même temps que le pétrole destiné à l'Italie proviendra de sources, qui se trouvent en dehors des Etats-Unis, vu que l'on ne veut pas se heurter à la politique de neutralité du gouvernement américain. Le pétrole proviendra vraisemblablement des sources roumaines et sera transporté par la Hongrie et l'Autriche, ces deux pays ne participant pas aux sanctions contre l'Italie. Le pétrole provenant d'Extrême-Orient sera embarqué directement à destination de l'Erythrée et de la Somalie italienne, afin d'éviter le passage du canal de Suez.

On apprend, en outre, que la Standard Oil Co a accordé au gouvernement italien un crédit de un milliard de lire or, qui servira à payer le pétrole ainsi livré. L'accord deviendra effectif et la Società Italo-Americana obtiendra son monopole pour le pétrole et ses sous-produits en Italie, dès que l'embargo sera proclamé par la S. d. N.

La production italienne

La production de l'Italie même sera consommée dans le pays. On ne connaît pas la quantité de pétrole que l'Italie peut produire elle-même, mais des fonctionnaires de l'« Agip », la société de contrôle de l'Etat sur la production du pétrole estime qu'avant un an les puits d'Albanie produiront 300.000 tonnes de pétrole brut par an.

Des navires de guerre britanniques en croisière

Six navires de guerre anglais, actuellement stationnés en Méditerranée, deux vaisseaux de combat et quatre destroyers vont partir ces jours prochains pour une croisière d'une dizaine de jours, en dehors de la Méditerranée.

Lorsque ces navires rejoindront leur base en Méditerranée, d'autres unités de la flotte britannique partiront également pour des croisières à l'ouest du détroit de Gibraltar.

Ce serait un geste amical à l'égard de l'Italie

L'Amirauté britannique explique que la croisière prévue de quelques navires britanniques, actuellement stationnés à Gibraltar, est un voyage devant permettre aux équipages de se reposer. Le vaisseau de combat *Hood* se rendrait à Madère, le *Renown* à Tanger, tandis que le but des quatre destroyers serait Huelva (côte sud-ouest de l'Espagne). Les milieux politiques ne croient pas au caractère non politique de ces voyages et pensent plutôt que ces départs sont en rapport avec l'intention évidente de la France et de la Grande-Bretagne de soumettre de nouvelles propositions de paix à l'Italie. On fait remarquer que les navires quittent la Méditerranée, de telle sorte que ces croisières remplissent en quelque sorte le vœu souvent formulé par l'Italie, demandant que la Grande-Bretagne retire sa *Home fleet* en Méditerranée.

Ce serait donc un geste amical envers l'Italie en vue de faciliter les pourparlers à venir.

Valais

Un Valaisan vice-président du Conseil national

M. le conseiller national Maurice Troillet a été élu, mercredi soir, vice-président du Conseil national, par 106 voix contre 10 à M. Aebi, 4 à M. Petrig et neuf voix éparées.

M. Troillet est né en 1880; élu conseiller d'Etat en 1913, il est élu conseiller national la première fois en 1921.

Nous sommes heureux que nos Confédérés aient donné ce témoignage d'estime à notre canton, qui a toutes les chances ainsi d'assumer l'an prochain la plus haute charge du pays.

La Chanson valaisanne

On lit dans la « Gazette de Lausanne » :

Les sans-filistes ont été gâtés dimanche soir par l'audition qui leur était offerte; les privilégiés qui assistaient au concert au grand Studio ont eu la fête de l'œil et celle de l'oreille, et l'une valait l'autre. A quand le prochain concert public de cet ensemble incomparable; on voudrait voir son plaisir partagé par des foules.

La renommée de la « Chanson valaisanne » a dépassé nos frontières, les plumes les plus autorisées ont dit leur émerveillement; nous répéterons volontiers que chaque fois qu'elle représentera l'art suisse à l'étranger, nous saurons qu'il sera honoré. Que faut-il admirer le plus, la discipline souriante des exécutants, la qualité des voix, si étonnamment naturelles, cette perfection de l'ensemble qui ne sent plus l'effort, cette sûreté de goût qui préside aux exécutions comme aux arrangements eux-mêmes? M. Georges Haenni a fait œuvre de musicien et d'animateur digne des plus grands éloges: il a bien mérité du pays.

Il n'y a pas lieu d'entrer dans le détail du programme; non pas qu'une chanson chasse l'autre, mais tout: émotion, humour, solo attendri, hack-brett naïf se fond sous le signe du Valais et celui de la musique; trois chansons de Gustave Doret sont là, de la famille, et cet hommage du maître à la chanson valaisanne, par miracle de sympathie ou d'admiration, devient lui-même chanson valaisanne.

Introduit par une brève causerie de M. Evéquo. le concert fut coupé par des lectures de légendes qu'on aurait aimées plus poétiques ou plus caractéristiques. Mais ne sera-t-on pas toujours injuste pour qui vous fait attendre la chanson valaisanne!

Une information inexacte. — Divers journaux étrangers, notamment le *Corriera della Serra*, l'*Echo de Paris* et *Paris-Soir* ont publié mercredi matin l'information suivante:

« Les religieux du Grand St-Bernard sont descendus en skis jusqu'à Aoste pour aller remettre aux autorités fascistes une certaine quantité d'objets d'or. »

Au vu de cette nouvelle, nous nous sommes rendu à la Maison du St-Bernard pour demander des explications; nous avons été autorisé à déclarer que l'information ci-dessus était inventée de toutes pièces.

Touring-club suisse. — Tunnel routier du Simplon. — La section auto-valaisanne nous communique l'ordre du jour voté par son conseil d'administration en séance du 30 novembre écoulé, au sujet du tunnel du Simplon:

Le Conseil d'administration du T. C. S., réuni le 30 novembre à Genève en séance ordinaire, a été mis au courant du projet de transformation d'une galerie du Simplon en tunnel routier. Etant donné que le T.C.S. a, dès le début, appuyé cet intéressant projet, que ce problème revêt une importance toute particulière pour le tourisme national et international,

le Conseil d'administration se permet d'exprimer le vœu que les autorités compétentes et les associations nationales de tourisme accordent tout leur appui à l'étude de ce projet.

L'Oberland valaisan. — Une nouvelle région de sports d'hiver. — (Comm.) Il n'y a pas longtemps que la vallée supérieure de Conches a pris rang bien modestement parmi les régions de sports d'hiver. Pour les skieurs amateurs de « terrains neufs », il y a certes dans l'Oberland valaisan de quoi satisfaire les plus exigeants d'entre eux: de vastes étendues au plus haut point favorables à la pratique du ski, avec des vallées profondes et des hauts sommets accessibles en hiver; pendant des mois une épaisse couche de neige magnifique, poudreuse à souhait.

C'est à Munster que se concentre la vie sportive de la vallée supérieure de Conches. Le pittoresque chef-lieu s'apprête à recevoir un plus grand nombre de visiteurs. Quelques hôtels-pensions s'y sont ouverts et à deux heures de la localité a été érigée, à 2110 m. d'altitude, la belle cabane du Galmihorn. La magnifique piste de descente Firrenhorn-Munster vient d'être inaugurée. Or, il suffit d'une heure et demie en train pour aller de Brigue à Munster par le chemin de fer Furka-Oberalp et de grandes facilités sont accordées pour les trajets d'aller et retour (billets de week-end et billets de sport à taxe très réduite).

Fo.

Inauguration de l'Hôpital-Infirmerie du district de Monthey. — C'est le 14 décembre 1935 qu'aura lieu l'inauguration de l'Hôpital-Infirmerie du district de Monthey. Voici le programme de la manifestation:

11 h.: rendez-vous de tous les participants à l'Hôtel des Postes; de là, les autos amèneront les invités au nouvel établissement, aux Marmettes.

11 h. 30: visite de l'Hôpital, sous la direction de MM. les Drs Choquard, Galetti et Maestre.

13 h.: dîner dans la grande salle de l'Hôpital, et souhaits de circonstance.

16 h.: clôture.



Jeunesse radicale valaisanne

Assemblée des délégués de la Jeunesse radicale valaisanne

Le Comité cantonal a décidé de fixer cette assemblée au dimanche 22 décembre 1935, à 13 h. 45, à l'Hôtel du Midi, à Sion.

D'ores et déjà, réservez cette date

Escroquerie au prêt. — Attention! — La Police cantonale du Valais informe le public que la firme « Genera Société immobilière, 8, rue Centrale, à Lausanne », qui a fait ces temps passés de la réclame par la voie de la presse, est dissoute et que ses membres et auteurs responsables sont actuellement arrêtés sous l'inculpation d'escroquerie.

Les personnes domiciliées en Valais qui auraient fait des versements à cette Société peuvent adresser leur plainte à M. le juge informateur à Lausanne ou au Bureau de la Police cantonale à Sion qui les transmettra à l'instance compétente précitée.

A ce propos, le public est mis en garde contre les offres de prêts de toutes sortes qui sont faites soit par la presse, soit au moyen de feuilles volantes, et il est invité à s'entourer de renseignements avant d'entrer en relations avec des sociétés ou agences inconnues.

La Police cantonale du Valais.

L'écoulement des œufs du pays.

On sait que depuis quelques années, la Confédération a pris des mesures pour garantir l'écoulement de la production indigène des œufs. Les importateurs sont tenus de prendre en charge les œufs suisses à des prix qui sont fixés chaque semaine par l'Office fédérale de contrôle des prix.

Cette assurance donnée aux aviculteurs quant à l'écoulement de leurs produits n'a pas manqué de produire d'heureux effets sur l'amélioration de la petite aviculture paysanne.

En Valais, la station cantonale d'aviculture a déployé une activité bienfaisante dans ce domaine.

Comme nous en avons dans la saison où la production des œufs augmente rapidement, nous rappelons que la centrale SVO (Société coopérative valaisanne pour la vente des œufs), avec siège à Sion, est à même de recevoir toutes quantités qui peuvent lui être destinées. Elle est à la disposition des intéressés pour tous les renseignements qu'ils pourraient désirer.

S. U. O.

Le feu à Montana. — Le feu s'est déclaré subitement jeudi matin dans l'ancienne partie de l'Hôtel du Golf. L'alarme fut donnée dans les villages environnants, mais la neige rendit difficile l'accès des pompes. La pompe à moteur de Sierre fut montée par train spécial.

Les dégâts atteignent une cinquantaine de mille francs, mais n'empêchent pas l'Hôtel de continuer son exploitation, la partie neuve étant indemne.

Club alpin. — Assemblée générale de Monte-Rosa à Monthey. — C'est dimanche 8 décembre 1935 qu'aura lieu à Monthey l'assemblée générale de la section Monte-Rosa. Programme:

8 h. 51: arrivée en gare de Monthey du train de St-Maurice;

9 h. 30: assemblée générale dans la grande salle du Cinéma Mignon.

Ordre du jour: 1. lecture du procès-verbal; 2. nomination des scrutateurs; 3. nomination d'un vérificateur des comptes; 4. admissions et démissions; 5. remise d'insignes de vétérans; 6. rapports du comité et des commissions; 7. comptes 1935 et budget 1936; 8. cabane du Val des Dix; 9. divers.

12 h.: apéritif offert par le groupe de Monthey.

12 h. 30: banquet à l'Hôtel du Cerf. Prix du menu 4 fr. vin compris.

14 h.: promenade dans le coteau de Choex. Bricolage au Café Rithner, offerte par le groupe de Monthey.

20 h. 28: départ de la gare de Monthey du train pour St-Maurice.

Tirage de la loterie Pro-Sion. — Le 2^e tirage de cette loterie a été fixé par le Conseil communal de Sion au vendredi 17 avril 1936.

La neige. — La neige est tombée en abondance dans la région de Martigny surtout.

Une avalanche a interrompu pendant quelques heures la circulation sur la ligne du Martigny-Châteldard; le Martigny-Orsières a dû assurer une partie du service par ses camions, un arbre étant tombé sur la voie non loin du tunnel des Trappistes.

Saxon. — Colonie de vacances. — (Comm.) Dimanche prochain 8 crt, dès 14 h., aura lieu à l'Hôtel Suisse, le loto annuel en faveur de la Colonie de vacances. Chacun voudra tenter la chance en contribuant au développement de cette œuvre qui, cette année encore, a reçu plus de 50 petits pensionnaires qui ont été entourés des meilleurs soins et en ont profité largement.

D'avance un chaleureux merci à tous ceux qui participeront à la réussite de cette manifestation.

Charrat. — Loto de la Gym. — Le loto de l'« Helvétia » aura lieu dimanche à la Halle de Gymnastique.

PERFEX
LE CIRAGE À PRIMES
prolonge l'usage de vos chaussures, les rend imperméables, conserve leur brillant

Sion

Décisions du conseil communal

Au vu du résultat des soumissions parvenues au Département des travaux publics, il est préavisé l'adjudication pour MM. N. N., entrepreneurs, pour l'adjudication des travaux de correction de la route cantonale à la sortie ouest de la ville, avec la réserve que soient employés avant tout les ouvriers de Sion, cela suivant une décision de principe prise par la commune. Cette réserve vaut pour tout autre adjudicataire éventuel.

— Est arrêté, en conformité de l'art. 29 de la loi du 1^{er} février 1933, sur les routes, la part contributive des propriétés bénéficiant de la correction de la route cantonale à la sortie ouest de la ville, cette contribution étant fixée au 40 % de la plus-value des terrains.

— Le projet de route viticole pont de la Morge-Mont d'Orge étant établi, il sera demandé aux propriétaires intéressés d'assurer le 20 % de la dépense du projet dont l'apport doit être garanti avant de pouvoir envisager la mise à exécution de l'œuvre.

— Pour des considérations d'ordre financier, la direction des CFF écarte la solution consistant à établir le passage inférieur d'Uvrier sur le territoire de la commune de Sion et prévoit l'exécution d'un projet au droit de la gare de St-Léonard. Le conseil décide de maintenir ses revendications et d'insister auprès de l'Etat pour que le projet de la ville soit pris en considération.

— Il est pris acte que les frais de surveillance et les travaux de protection du Rhône, pendant les hautes eaux du Rhône de l'été dernier, se sont élevés à 5500 francs.

— Sur la proposition de la commission des travaux publics, le conseil prend les décisions qui suivent:

1) de passer immédiatement à l'exécution du projet de la correction de la Sionne dans sa partie inférieure, afin d'assurer du travail aux chômeurs.

2) de demander à l'Etat de requérir l'autorisation du Département fédéral de l'Intérieur pour la mise en soumission, le printemps prochain, d'un tronçon de la correction du Rhône sur le territoire de la commune.

— Sont désignés comme membres de la commission municipale pour le contrôle du bétail, M. le président de la commission d'agriculture et MM. Abel Duc et Cappel René, inspecteurs de bétail.

— Le comité des fêtes d'automne sera prié d'élaborer dès maintenant le programme d'une manifestation pour 1936. Il lui sera remis à cet effet les propositions parvenues au bureau communal à la suite de l'ouverture du concours d'idées pour la fête des vendanges 1936.

— Après complète entente avec l'aéro-club et M. Michel Tavernier, le conseil approuve le contrat à passer avec ce dernier pour l'établissement d'un café-restaurant sur l'emplacement de l'aéroport.

Le projet de règlement d'utilisation et le projet de contrat d'exploitation de la place d'aviation sont renvoyés pour discussion et mise au point définitive à la commission des travaux publics et à l'aéro-club.

— Le conseil vote un subside de 150 fr. en faveur des mesures de protection de la vigne contre le gel que se propose d'entreprendre l'Etat par l'intermédiaire de l'école cantonale d'agriculture.

— Les concessionnaires d'appareillage électrique de la commune seront avisés par lettre chargée que la concession ne sera pas renouvelée pour ceux qui, au 1^{er} janvier 1936, ne seront pas porteurs du diplôme de maîtrise délivré par l'association des installateurs suisses et par l'U. C. S.

Sierre

Soirée de la Gym

Nous rappelons à tous les amis de la Sté de gymnastique de Sierre la soirée annuelle qu'elle offre chaque année à ses membres honoraires, passifs et amis, qui aura lieu samedi soir 7 décembre au Casino de Sierre, avec le programme suivant:

1. Présentation de la section, pupilles; 2. Exercices aux bancs suédois, actifs; 3. Préliminaires, actifs; 4. Exercices de sauts, dames; 5. Préliminaires, dames; 6. Barres en section, actifs; 7. Parade des Petits Soldats, ballet, pupilles; 8. Anneaux en section; 9. Tours individuels; 10. Ballet des Marins; 11. « Les Glaneuses », dames; 12. Ballet des garçons de café, actifs.

Dès 23 h. 30: grand bal, orchestre Regional's Jazz. Nul doute pour qui connaît l'activité de nos vaillantes sections: dames, actifs et pupilles, que cette traditionnelle soirée ne soit un nouveau fleuron à son actif.

St-Maurice

Association libérale-radical

L'Association libérale-radical de St-Maurice organise sa traditionnelle soirée-choucroute le samedi 14 décembre crt, à 20 heures, à l'Hôtel des Alpes, à St-Maurice.

Les inscriptions sont reçues par M. Jean Rausis jusqu'au 12 crt. Prix du banquet 2 fr. 50 par personne, vin compris. Invitation cordiale.

Martigny

Ski-club Martigny

La neige est là! Abondante et poudreuse elle invite les skieurs à prendre lattes et bâtons et après avoir monté les belles pentes à s'élaner gaiement sur le blanc tapis qui est prêt à les recevoir et... à amortir les chutes nombreuses d'un début de saison.

Le Ski-club Martigny a préparé un programme intéressant pour cet hiver.

Ce sera, pour décembre, l'inauguration et la bénédiction du chalet de la Forclaz. Cette petite fête a été fixée au dimanche 15 décembre. Elle sera agrémentée de quelques courses dont une d'estafette, par équipes. Chaque équipe sera formée de 3 skieurs. Les équipes se formeront au gré des clubistes qui devront s'inscrire auprès du chef de la commission sportive M. Oscar Darbellay, photographe.

Tous à l'entraînement! Que nombreux soient les skieurs et montagnards qui se retrouvent ce jour-là à la Forclaz. La Forclaz est, avec Bovine, l'Arpille, Chemin, Verbier et Champey, le coin de prédilection des skieurs de Martigny. Le chalet de la Forclaz est, après Bovinette, le 2^e refuge du Ski-club Martigny. Il comprend environ 25 places pour la nuit et la cuisine-réfectoire permet la présence simultanée d'une vingtaine de personnes.

Simple mais confortable il réserve un accueil agréable à tous les skieurs et rendra de précieux services aux amis de la région.

Ajoutons que la Compagnie du Martigny-Châteldard assurera tout l'hiver le transport des voyageurs à des

« Les temps sont durs, mais à la « MUTUELLE » vous aurez l'assurance au plus juste prix M. Th. Long Bex. »

prix modiques et que de Châteldard à Trient un mode de locomotion des plus agréables est prévu.

Une course à la Croix du Cœur sur Verbier est encore au programme en décembre. Nul doute qu'elle obtienne le plus vif succès, étant donné le but qui est des plus intéressants.

— Dimanche 8 crt, car pour Verbier organisé par Martigny-Excursions, tél. 61.071 qui renseignera.

Soirée de la Sté de développement

Le mardi 10 décembre 1935, à 20 h. 15, au Cinéma Etoile, la Sté de développement de Martigny-Ville organise une soirée avec le programme suivant:

1) *Les routes suisses et le tourisme* (conférence par M. L. M. Sandoz, Dr ès sciences, rédacteur à Genève).

2) *Martigny et la Vallée du Trient* (film de la Cie du Martigny-Châteldard).

3) *L'automne en Valais* (film des chemins de fer fédéraux).

4) *L'appel de la montagne* (film sonore offert gracieusement par la maison Surchard).

Pour couvrir les frais il sera perçu une finance d'entrée de 50 centimes et le surplus sera versé à une œuvre de bienfaisance.

La Cie du Martigny-Châteldard organise un train spécial pour le retour à la fin de la séance, soit à 23 h. Taxes des billets du dimanche.

Le même jour, à 16 h. 30, représentation avec programme spécial pour les enfants des écoles (entrée: 0 fr. 10).

Concours d'étalage

Le jury passera jeudi après-midi et le soir. Prière de laisser les vitrines éclairées jusqu'à 21 h. 30-22 h.

Pharmacie de service

Du 7 au 14 décembre: Pharmacie Closuit.

Harmonie municipale

Ce soir vendredi, à 20 h. 30 précises, répétition des cuivres et batterie. On ne doit pas la manquer.

Exposition François Gos

Nous rappelons que l'exposition de peinture de M. François Gos s'ouvrira demain samedi au tea-room de l'Hôtel Kluser. Que les amis de nos Alpes s'y donnent rendez-vous. Entrée libre.

« Itto » à l'Etoile

ITTO, une poignante histoire d'amour, entièrement à la Légion étrangère du Maroc, commence sa carrière ce soir, vendredi, à l'Etoile. Ce film tourné au Maroc est un épisode de la pacification française, celui de la lutte de nos troupes françaises contre le chef ennemi Hamou et sa fille Itto, dans le cadre peu connu des montagnes de l'Atlas.

Avec ITTO, nous pénétrons dans un bled où les réalisateurs ont établi eux-mêmes une piste de 50 km. pour aller encore plus loin, dans un bled où l'aviation, l'auto et à plus forte raison la caméra étaient inconnus et insoupçonnés des indigènes.

C'est donc une vue toute nouvelle du vrai Maroc. Et puis, il nous est épargné de voir des Marocains qui échangent des répliques dans le français le plus parfait. Les Chleuhs, ici, parlent chleuh.

Voilà pourquoi ITTO ne se peut comparer à aucun autre film. ITTO, un film admirable qui sera admiré par tout Martigny.

Chambres fédérales

Séance de jeudi 5 décembre

Conseil national

Le budget de la Confédération

Jeudi matin, le Conseil national a abordé l'examen du budget de la Confédération pour 1936. Le rapporteur M. Staehli, agrarien bernois, a fait un tableau de la situation, montrant qu'il n'est plus possible de continuer à entiler les dépenses publiques. M. Huber, socialiste st-gallois, a critiqué la procédure adoptée pour l'examen du budget. Celui qui est soumis aux Chambres n'a aucune valeur, en ce sens qu'il sera modifié après coup par le programme financier. La Chambre ne peut donc faire pour le moment aucun travail utile. D'ailleurs, le programme financier aurait dû être présenté depuis des mois.

M. Meyer, chef du Dépt des finances, déclare que la présentation tardive du programme financier est due à des circonstances plus puissantes que le gouvernement. Il tient à ajouter que le Conseil fédéral se rend compte de la nécessité d'assainir les finances par des réformes profondes. Le programme financier servira à parer au plus pressé. D'autres mesures suivront. Et le gouvernement accepte, ainsi que le propose la commission dans un postulat, d'entreprendre la révision de la législation sur le blé et sur l'alcool.

M. Aubert, indépendant de Genève, déclare qu'il refusera le budget.

Enfin, l'entrée en matière est votée.

La subvention à la Satus est supprimée

MM. Rosselet, Huber et Gloor, tous socialistes, demandent le rétablissement de la subvention de 20.000 fr. à la Satus, société de gymnastique ouvrière. Cette proposition a été combattue par M. Minger, président de la Confédération qui a montré, statuts en mains, que la « Satus » est une organisation dont les buts politiques forment l'essentiel et la culture physique un accessoire. Par 84 voix contre 41, ce point de vue fut approuvé.

Conseil des Etats

Un exposé de M. Meyer

Au cours du débat sur le programme financier de la Confédération, mercredi, au Conseil des Etats, M. Meyer, conseiller fédéral, prit la parole pour exposer le point de vue du Conseil fédéral. Il constata que l'application pure et simple du programme de 1933, manifestement insuffisant, aurait provoqué une insécurité juridique. C'est pourquoi le Conseil fédéral a décidé de le compléter par des mesures additionnelles. Mais il est toujours parti de l'idée que pour 1938 une réforme fondamentale des finances de l'Etat devrait être accomplie. Cette réforme devra aller de pair avec un programme économique, car l'économie joue un rôle décisif dans l'établissement des finances. Le programme financier complémentaire ne devra pas entraver cette réforme fondamentale.

M. Meyer rappelle ensuite que la situation générale s'est aggravée au cours du second semestre de

cette année. L'effet de cette aggravation se fait surtout remarquer sur le marché hypothécaire et le marché des emprunts. C'est ce qui a convaincu le Conseil fédéral que le nouveau programme financier devait absolument englober les CFF.

« On a parlé ces derniers temps, poursuit l'orateur, de la conversion forcée des dettes publiques. Le Conseil fédéral et la Banque nationale sont absolument opposés à cette mesure qui aurait des conséquences néfastes pour le pays. A plus forte raison, ils répudient toute expérience monétaire. La dévaluation de la monnaie n'a jamais contribué à l'augmentation des exportations ou à la diminution du chômage. Elle a pour effet la ruine des classes sociales moyennes et la spoliation de l'épargnant.

« Nous voulons, dit en terminant M. Meyer, que notre économie puisse résister à la crise et compter au besoin sur le concours de l'Etat. Mais pour cela, il faut que l'Etat continue à disposer des services indispensables, en dépit de la nécessité de simplifier l'administration. Le programme financier complémentaire impose pour peu de temps des charges réparties sur toutes les classes de la population. Son application est de la plus urgente nécessité pour mettre fin à toute méfiance à l'égard de notre solvabilité. Après avoir assaini nos finances, nous chercherons à remplir l'ensemble des tâches qui se présenteront au cours des prochaines années. »

Le programme financier

A propos de la mise à contribution du fonds des assurances sociales pour le versement de la subvention annuelle aux vieillards, veuves et orphelins nécessiteux, M. Schœpfer, radical soleurois, a tenu à préciser que, bien entendu, ce fonds serait dès 1938 rendu à sa destination primitive.

La proposition Kaeser, radical schaffhouseois, tendant à augmenter le supplément à la contribution de crise pour éviter de nouveaux droits sur les céréales, est combattue par M. Meyer, chef du dépt des finances, qui met en garde contre des mesures trop rigoureuses. En exagérant les charges déjà trop lourdes qui pèsent sur le capital, nous compromettrions gravement la vie économique du pays. La proposition est repoussée.

La réduction des traitements

Abordant le chapitre qui porte la réduction des traitements du personnel, la Chambre s'occupe d'abord de la diminution de l'effectif du personnel. M. Bosset, radical vaudois, rapporte. Le Conseil fédéral réduira ces deux prochaines années dans une proportion appréciable l'effectif du personnel fédéral. Cet article est adopté.

On passe à l'art. 19 qui réduit les traitements de 15 % avec une tranche exonérée de 1400 fr.

Au nom d'une minorité, M. Wettstein, radical zurichois, propose de rétablir la tranche d'exonération de 1600 fr. qui était appliquée pour les années 1934-1935.

M. Egli, cons. lucernois, propose la tranche de 1600 fr. pour les fonctionnaires mariés.

M. Bolla, radical tessinois, appuie la proposition Wettstein. Le point de vue du Conseil fédéral est défendu par MM. Meyer et Pilet-Golaz.

Le chiffre de 1400 est maintenu. L'article dans la tenue de la commission est adopté par 38 voix contre 3.

Les derniers articles du chapitre sur les dépenses pour le personnel et les prestations d'assurances ont été adoptés sans débat notable, dans la tenue du Conseil fédéral. Ils portent réduction des indemnités allouées aux agents de la Confédération, la limitation des facilités de transport, la réduction des pensions et des retraites des conseillers fédéraux, des juges fédéraux et des professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale.

Les recettes nouvelles

La Chambre reprend le chapitre des nouvelles recettes, dont elle a déjà adopté l'article qui augmente la contribution fédérale de crise.

L'article qui suspend la livraison à prix réduit du trois-six pour la fabrication des produits pharmaceutiques est adopté. Cette mesure doit rapporter un million de francs.

M. Klotz, soc. zurichois, ayant soulevé à ce propos la révision du régime des alcools, M. Meyer, conseiller fédéral, annonce le dépôt de ses propositions pour la session de printemps des Chambres fédérales.

Le Conseil porte de 4 à 6 centimes par litre l'impôt sur la bière.

L'article qui porte de 40 à 45 millions le produit de l'impôt sur le tabac, en s'en remettant au Conseil fédéral pour la fixation du taux, est également adopté sans opposition, après un rapport de M. Schœpfer, radical soleurois.

La séance se termine après l'adoption des deux articles du projet qui concerne l'augmentation des droits de douane sur le sucre.

Motion Métry

M. Métry a déposé sur le bureau du Conseil national la motion suivante :

« Le Conseil fédéral est invité à proposer une révision des dispositions en vigueur sur l'élection du Conseil national en vue d'empêcher l'emploi de bulletins modifiés en masse par des tiers. »

Un Vaudois à l'honneur

On apprend que l'Académie d'agriculture de Paris a élu correspondant étranger M. le conseiller d'Etat Ferdinand Porchet, chef du département de l'agriculture vaudois.

On paie en ferraille

A Messine, un propriétaire de cinématographie, Arturo Arena, a donné quelques représentations en remplaçant le prix des places par le versement d'un certain poids de ferraille. Arturo Arena a ainsi remis au groupe fasciste de son quartier cent quintaux de vieux fers.

Dernières nouvelles

Graves incidents à Genève

Un groupe de chômeurs dit d'action du bâtiment, armé de pierres et de pioches, a tenté, jeudi, de démolir un pâté de vieilles maisons qui se trouve aux Terreaux du Temple et à la rue Cornavin. Les habitants durent se réfugier dans la rue.

La police arriva bientôt sur les lieux sous les ordres de M. Dupont, officier de police, ainsi que M. Cornu, procureur général. Après des pourparlers laborieux, les chômeurs consentirent à se retirer sous réserve de discuter avec le gouvernement.

Une information a été ouverte contre les manifestants.

Dans l'après-midi ils se sont opposés à une saisie de l'office des poursuites ; un sous-brigadier de gendarmerie a eu une main écrasée.

Les manifestants étaient conduits par les frères Tronchet, communistes connus.

Au Parlement français

Le débat sur les ligues a eu lieu jeudi dans une atmosphère orageuse où les injures se croisent entre les patriotes et les révolutionnaires démagogues.

M. Taittinger, de la fédération républicaine, député de Paris, fait une charge à fond contre les communistes, à laquelle ces derniers répondent par des huées et des injures.

M. Vallat, indépendant, prend ensuite la parole et traite MM. Frot et Daladier de fusilliers.

M. Planche, socialiste unifié, accuse le gouvernement et certains ministres de favoriser les ligues et, s'adressant aux ministres, conclut en disant : « Allez-vous en ».

La suite du débat est alors renvoyée à la séance d'aujourd'hui vendredi. C'est donc ce soir seulement que l'on saura si M. Laval a triomphé ou si une nouvelle crise ministérielle s'ouvrira en France.

On croit toutefois que le gouvernement l'emportera pour finir par une majorité de 40 à 50 voix ; il le devra à un certain nombre de radicaux.

L'expansion japonaise en Chine

Les négociations seraient rompues

Le général Sung-Cheh-Yuan, qui est un des principaux chefs du nord de la Chine, a quitté soudainement Pékin, refusant de participer aux négociations qui se déroulent en ce moment. Selon certains milieux chinois, le général Sung-Cheh-Yuan, ministre de la guerre, aurait, avant son départ, conseillé au général Ho-Ying-Chin de rompre les négociations avec les Japonais et de rentrer à Nankin. Après le départ du ministre de la guerre, le général Ho-Ying-Chin a réuni pour conférer les autres chefs de la Chine du nord.

Nos Echos

Les étoiles remplacent les aigles

Pour le 18e anniversaire de la révolution d'octobre, les aigles qui étaient fixés sur le haut des tours du Kremlin de Moscou seront prochainement remplacés par des étoiles dorées, avec l'emblème de la faucille et du marteau, serties de pierres semi-précieuses de l'Oural.

Ces étoiles, d'un diamètre de quatre à cinq mètres et d'un poids de 900 à 1500 kilos, possèdent une carcasse d'acier inoxydable recouverte de plaques de cuivre rouge de deux millimètres d'épaisseur. Le dorage des étoiles fut effectué selon le procédé de galvanoplastie. Les emblèmes de la faucille et du marteau sur les étoiles ont été sertis de 10.000 pierres semi-précieuses de l'Oural, d'un poids total de 250.000 carats.

Loterie nationale française

Voici les résultats du tirage de la 12me tranche qui a eu lieu mercredi. Sont gagnants tous les billets se terminant par les chiffres suivants : 9 sont remboursés à 100 fr. ; 42 gagnent 1000 fr. ; 150 gagnent 10.000 fr. ; 9271 gagnent 25.000 fr. ; 5679 gagnent 25.000 fr. ; 9855 gagnent 50.000 fr. ; 3547 gagnent 100.000 fr. Les billets suivants gagnent 500.000 fr. : 1.025.366 ; 0.512.145 ; 0.434.711 ; 0.906.769 ; 0.947.423 ; 0.938.401. Les billets suivants gagnent un million : 0.136.566 ; 0.653.946 ; 0.577.335 ; 0.899.564 ; 1.199.916 ; 0.431.161. Le billet 0.473.113 gagne 3 millions.

Des timbres Tolstoï

A Moscou, le commissariat des P. T. T. annonce la publication d'une nouvelle série de timbres-poste consacrée à l'anniversaire de Léon Tolstoï. Ces timbres auront une valeur de 3, de 10 et de 20 kopecks et présenteront respectivement des portraits de l'écrivain au commencement et à la fin de sa vie ; le troisième reproduira son monument, se trouvant devant le musée Tolstoï, à Moscou.

Le prix Goncourt

Pour la 33e fois, les Goncourt ont décerné, hier, le prix annuel au cours de leur traditionnel déjeuner place Gaillon, à Paris. Il a fallu cinq tours de scrutin pour obtenir une décision en faveur de M. Joseph Peyré, auteur de *Sang et lumières*, par 5 voix contre 4 à M. Maxence van der Meersch et une à M. Louis Guilloux.

M. Peyré est né dans les Basses-Pyrénées. Il est âgé de 40 ans, collaborateur de divers quotidiens et hebdomadaires. Son premier roman fut *Les complices*. Il publia ensuite *Zenia*, puis *L'Escadron blanc*, *Le chef à l'étoile d'argent* et *Sous l'étendard vert*, récits algériens. Quant au livre couronné, *Sang et lumière*, il est consacré à la taourmachie.

De son côté, le jury du prix Théophraste Renaudot a décerné sa récompense annuelle à M. François de Roux, auteur de *Jours de gloire*, par 16 voix contre 3 à M. Yves Gandon.

Sport et cinéma

L'artiste de cinéma Meg Lemonnier, de son vrai nom Marguerite Clarté, a épousé dans la petite église de Cogolin, dans le Var (France), M. Maurice Goddet, administrateur du journal *L'Auto*.

Les Sports

Les matches de dimanche

Les abondantes chutes de neige de ces derniers jours feront renvoyer bien des parties de football dimanche. C'est ainsi qu'en Valais tous les matches seront renvoyés. Mais la neige ne recouvre pas toute la Suisse et il est bien des endroits encore où elle n'a point fait son apparition. C'est pourquoi plusieurs parties seront tout de même disputées en dehors de notre canton.

Ligue nationale : Young-Boys, à Berne, doit battre un Servette bien peu en forme. Lausanne battra Chaux de Fonds. Bienne en fera autant de St-Gall. Bâle ira se faire battre à Lugano. Aarau ne pourra qu'opposer une grande résistance à Berne. Nordstern sortira le vainqueur de son match contre Locarno, tandis que le grand derby local zurichois Grasshoppers-Young-Fellows est bien difficile à pronostiquer. Un match nul n'étonnerait personne.

Ire ligue : Monthey ira rendre visite aux Fribourgeois ; nos vœux l'accompagnent. Carouge-Granges ; Vevey-Urania ; Porrentruy-Cantonal ; Olten-Montreux et Soleure-Racing.

IIe ligue : Sion-Stade Lausanne ; Concordia Yverdon-Vevey II.

IIIe ligue : Montreux II-Martigny ; Aigle-Chippis et Monthey II-St-Gingolph.

L'Angleterre a battu l'Allemagne

Les Fédérations de football d'Angleterre et d'Allemagne avaient conclu un match qui s'est disputé mercredi, en Angleterre, sur le terrain de l'otttenham Hots-pur, à White Hart Lane, devant 70.000 spectateurs.

Les Allemands espéraient enfin battre les Britanniques, car ils possèdent un onze bien au point, le meilleur du Continent avec ceux d'Italie, d'Autriche et de Hongrie. Mais il a fallu déchanter devant les maîtres incontestés du ballon rond. En effet, les Allemands n'ont en aucun moment pu imposer leur jeu et ont dû se contenter de jouer la défensive ; les Anglais ont dominé sans pousser à fond et l'ont emporté par 3 buts à 0 ! C'est net... et nous prouve que les Anglais ne sont pas encore pour aujourd'hui dépossédés de leur titre de « Rois du football ».

L'avant-centre de Middlesbrough, Camsell, et le fameux ailier d'Arsenal Bastin ont été les maîtres de l'attaque britannique.

Gymnastique

Association cantonale des sections féminines

La 6me assemblée de l'Association cantonale des sections féminines valaisannes de gymnastique a eu lieu, dimanche dernier, à l'Hôtel de la Planta, à Sion.

Cette séance a été présidée par le dévoué M. Gander, qui assume depuis l'année dernière les fonctions de président cantonal, tâche qui n'est pas mince.

Nous avons eu le plaisir de voir cette réunion honorée des présences de M. Paul Morand, le distingué président de la propagande du *Gymnaste suisse*, et de M. Louis Bohler, notre sympathique président de la commission technique cantonale.

M. Wirz, l'ancien président et instigateur de notre association, a été nommé membre honoraire, en remerciement de l'appui qu'il n'a cessé de donner à notre groupement.

A part la section de Viège, qui, pour des raisons d'ordre intérieur, n'a pas pu se faire représenter, et celle de Saxon qui s'était excusée, toutes les sections étaient présentes.

Nous avons eu le plaisir de saluer notre benjamine de Brigue, en la personne de son aimable présidente. C'est ce groupe qui a été désigné comme siège de la prochaine assemblée des délégués fixée en novembre 1936. Cette assemblée qui par moment fut quelque peu bruyante, a eu pour heureux effet de resserrer encore les liens unissant toutes les gymnastes féminines de notre canton.

POUR DIMINUER NOS STOCKS

Baisse des prix de nos snow-boots

Voyez dans nos vitrines ARTICLE TOUT CAOUTCHOUC, DOUBLÉ FLANELLE, POUR DAMES, depuis



2.90

et nombreuses nouveautés aux prix les plus bas.

Chaussures Stœckli Martigny Succ. Löw Av. de la Gare

Comme volent les années !...

Nous voici bientôt des vieux ! Maintenez-vous jeune, en buvant chaque jour votre «DIABLERETS». Mais exigez la marque et signalez les imitations.

SAXON Dimanche 8 et, dès 14 heures, à l'Hôtel Suisse

GRAND LOTO en faveur de la Colonie de Vacances

ÉTOILE
★★★
CETTE SEMAINE : Un film poignant sur la Légion étrangère
UN FILM DE JEAN BENOIT-LEVY
SIMONE BERRIAU et MARIE EPSTEIN
HUBERT PRELIER
ITTO
UNE POIGNANTE HISTOIRE D'AMOUR ENTIEREMENT TOURNÉE AU PAYS BERBERE
AVEC SIMONE BOURDAY - CAMILLE BERT
PAULINE CARTON - ROLAND CAILLAUX
HENRI DEBAIN
SYLVETTE FILLACIER
et LES CHLEUS

CAUSE DE MALADIE. A VENDRE

COMMERCE

sans concurrence, dans ville valaisanne. Convient pour PERSONNE ayant petit capital. Pa. de commission spéciale, mise au courant. — Chiffre d'affaires Fr. 10.000.— (1/2 de bénéfice) garanti. — Offres sous chiffres O. F., 5032 M., à Orell Füssli-Annances, Martigny.

Nos chaussures skis

sont sans concurrence

Nous en faisons un article de réclame

Pour Dames, depuis 17.80

Pour Messieurs, dep. 18.80



Ces 2 art. les en waterproof brun, doublé cuir, bordé feutre. Voyez dans nos vitrines.

Chaussures STÖCKLI Avenue Gare, MARTIGNY

Boucherie-Charcuterie Claivaz à Salvan

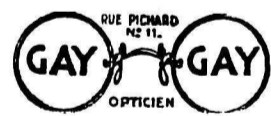
avise sa clientèle de Martigny et environs, qu'elle suspend ses marchés sur la place de Martigny, jusqu'à nouvel avis.

Charrat Halle de Gymnastique

Dimanche 8 décembre, dès 20 h.

Grand Loto

organisé par la Sté de Gymnastique Helvétia
SUPERBE PAVILLON DE LOTS VARIÉS



à Lausanne, autorisé par l'Etat sera à Martigny-Ville tous les lundis, à la Pharmacie Ovey. Lunetterie la plus moderne.

A LOUER

à Martigny, Place Centrale

Appartement

3 chambres, cuisine, salle de bains. S'adresser à C. Disières, Café Industriel, Martigny.

Mesdames,

FAITES VOS ACHATS pendant la Quinzaine de l'étalage. Les Commerçants adhérant à ce mouvement offrent à cette occasion des marchandises de qualité à des prix avantageux.



Clic! clac!
le coin rouge est loin
PER s'offre à votre besoin
Et maintenant, vous pouvez économiser doublement, car une demi-cuillerée suffit pour 5 litres d'eau bien chaude.
HENKEL & CIE S. A., BAILE

Conseil du Docteur

contre Maux d'estomac, Migraines, névralgies, douleurs prenez les

Pastilles

Jeanne d'Arc

Dépôt : Pharmacie Cairo, Près Place des Arts, Thonon-les-Bains

On prendrait un mulet ou cheval sage en hivernage, bons soins.

Jules Pillet, Martigny-Bourg.

Banque Populaire de Martigny

Dépôts à vue
en Caisse d'Épargne
à terme

Toutes opérations de Banque

Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales



RAVISSANT
3/4 FOURRURE
AVEC COL OU CRAVATE

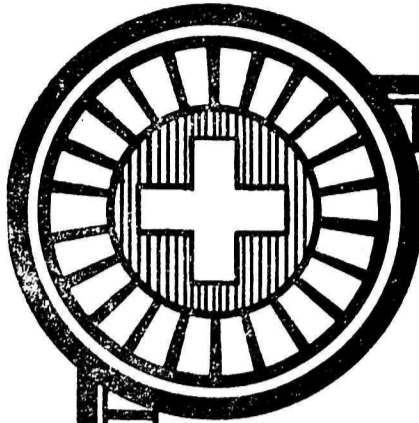
ANTILOPE, CASTORETTE,	175.-
POULAIN INORDI, OCELETTE,	200.-
HAMSTER VISON, AGNEAU RASÉ,	250.-
PANTHÈRE, BROADTAIL,	450.-

CANTON
22 rue de Bourg - LAUSANNE



Pour maman, une boîte de macédoine de fruits, 1 paquet de café Uségo des fêtes ; pour papa, 1 bouteille de vin, des cigares ; pour la sœur, du chocolat ; pour le frère, 1 boîte de sardines, 1 boîte de thon.

Uségo = bonne marchandise bon marché



„Vous êtes malheureusement trop âgé“ . . .

Le marasme des affaires élimine prématurément des personnes encore capables et désireuses de travailler ; en outre, la durée de la vie augmente. Concentrez donc toute votre énergie dans vos jeunes années pour épargner sur votre gain les primes qui assureront votre entretien dans vos vieux jours.

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine, Zurich

La plus ancienne et la plus importante des compagnies suisses d'assurances sur la vie

Agence générale : Edouard Pierroz, Martigny

INSPECTEURS : Marcel Galst, St-Pierre-de-Clages ; Hermann Monnay, Monthey

EXPOSITION

du peintre **Raphy Dallèves**
Casino de Sion, du 30 novembre au 11 décembre



Ce n'est pas tout

de tuer la poule, encore faut-il l'avoir! — Doit-on, pour autrui, renoncer au délicieux bouillon de poule? Non, au contraire! Prenez quelques cubes de bouillon-poule Knorr, peul-être encore des petites pâtes (vermicelles ou étoiles) des restes de pain ou simplement un œuf et vous ferez, sans peine aucune, le meilleur bouillon de poule. Un paquet de 5 cubes suffit pour 5 assiettes et ne coûte que 20 cts.

Bouillon  Poule

Varices

Baume St-Jacques

de C. Trautmann, pharmacien, Bâle. Prix : 1 fr. 75. — Contre les plaies, ulcérations, brûlures, jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczémas, coups de soleil.

Dans toutes les pharmacies

Pharmacie St-Jacques, Bâle

A vendre 2 chiens

Dogue allemand, de 11 à 19 mois, 50 fr. pièce. Louis Charrière, Prez-vers-Siviriez.

A VENDRE

2 porcs gras
S'adresser chez François Gorret, Martigny-Bourg.

Viande de chèvre

à fr. 1.10 le kg. contre remboursement.

Marcellaria Zenone Primo Auresio (Tessin).

On vend

Porcelets

de 8 à 10 semaines. Se recommander : Paul Cretton, Charrat.

ACCORDÉONS

Concert : 2 rangs 4 basses fr. 19.-, 21 touches 8 basses fr. 38.- et 42.-, Club fr. 45.-. SCHWYTZER 1 rang 3 basses fr. 29.-, 2 rangs 4 basses fr. 55.-, 3 rangs 8 basses, fr. 75.- et 85.-. OCCASION UNIQUE. Liste de prix franco. Ls Ischy-Savary, Payerne

A louer, à Martigny, dans maison neuve

Appartement

3 chambres, cuisine, bain, chauffage général, jardin, date à convenir. Prix avantageux. — Ecrire sous O. F. 4994 M. à Orell Fusil-Annonces, Martigny.

Bon vieux

Fromage maigre

Envoi par 5 kg. à fr. 1.10

Envoi par 15 kg. à fr. 1.-

Jos. WOLF, Coire, tél. 6.36

★ **LOTO** ★

Café-Brasserie **KLUSER**, Martigny

Samedi 7 décembre 1935, dès 20 h. 30
Dimanche 8 décembre 1935, dès 16 h.

GRAND LOTO
organisé par la Société de Gymnastique „OCTODURIA“

Nombreux et beaux lots. Invitation cordiale

★ **LOTO** ★

INSTRUMENTS de musique. Violons, mandolines, guitares, violoncelles, accordéons, tambours Instruments de cuivre. Clarinettes. JAZZ-BANDS.

H. Hallenbarter - Sion

Banque Tissières Fils & C^{ie} MARTIGNY

Dépôts à terme, 3 ans 4 0/10

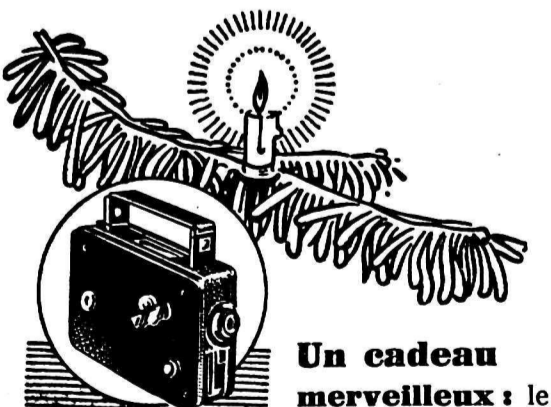
Dépôts à terme, 5 ans 4 1/4 0/10

Caisse d'épargne 3 1/2 0/10

[entièrement garantie selon ordonnance cantonale de décembre 1919, par

Dépôts d'argent au 100 0/10

faits par nous entre les mains de l'Etat]



Un cadeau merveilleux : le

CINÉ-KODAK HUIT

Peut-on obtenir des souvenirs plus ravissants que des images vivantes de sa famille, de ses vacances, prises avec un CINÉ-KODAK HUIT ? Honorez-nous de votre visite. Nous vous montrerons en détail le matériel Ciné-Kodak Huit et projeterons devant vous des films comme ceux que vous pouvez prendre vous-même. Il y a des appareils Ciné-Kodak Huit depuis Fr. 150.—. Demandez des prospectus.

DARBELLAY
PHOTO - MARTIGNY

Comme chaque année !

Nous accordons pendant cette première quinzaine de décembre, à nos rayons de **Confection et Mode** **15 0/10** de rabais

Nos sous-vêtements chauds pour la saison froide, n'ont jamais été si bon marché, malgré nos qualités irréprochables

Notre parure laine irrétrécissable, chemise cintrée, en ciel ou rose la parure **5.90**

Sur nos GANTS d'hiver en doublé laine, fourré ou garni fourrure, nous accordons **15 0/10** de rabais

DÈS CE JOUR, EXPOSITION DE **JOUETS**

Avant de faire vos achats p. les étrennes, veuillez voir notre exposition

SONJET SA Martigny

Cadeaux utiles de fin d'année

Fauteuils recouverts velours	Fr. 49.-
Fauteuils rotin	„ 9.90
Jardinières	„ 19.-
Sellettes	„ 9.-
Tables radio	„ 12.-
Tables roulantes	„ 22.-
Jetée de divans velours	„ 16.-
Poufs à linges	„ 10.-

BEAU CHOIX
Tapis d'Orient Descentes de lit
AU GRAND MAGASIN

G. & A. Widmann
Place du Midi Sion

Nouveaux aliments complets pour pondeuses et poussins „SAVERMA“

Produits ayant fait leur preuve dans grand parc avicole de la Suisse romande.

FABRICANTS : S. A. Vermicellerie et Maïserie „Saverma“, à Martigny.

Le soussigné avise la population de Martigny et environs, qu'il a repris le

Café-Restaurant du Lion d'Or

à Martigny-Ville

Par des consommations de premier choix, il espère mériter la confiance du public.
Georges Rouiller.

VENTE D'HOTEL

Par suite de décès, à vendre aux Granges sur Salvan, l'

HOTEL-PENSION DES GORGES DU DAILLAY

Etablissement complètement remis à neuf et bien meublé.

Affaire de rapport. Très bonne clientèle assurée. Prix avantageux pour preneur solvable.

Pour renseignements et conditions s'adresser à Florentin Giroud, aux Granges s/Salvan.

Bureau de placement - SIERRE

Toutes branches. Tél. 51.425. Maison Buro, près Gare

Ernest Crettaz

BUREAU de RENSEIGNEMENTS

A vendre à Sierre

Café-Restaurant

très bien situé à proximité d'usines, comprenant chambres et appartements à louer. Grande campagne arborisée attenante. — Pour renseignements, visiter et traiter, s'adresser au Bureau

Jean ARNOLD, à Sierre

Téléphone 51.020

Chronique de décembre

Je ne veux pas laisser passer le mois de décembre sans évoquer les trois saints légendaires dont il ramène la fête :

St-Barbe, St-Nicolas, St-Eloi.
Les deux premiers sont célébrés à l'envi par tous les enfants et tous les artilleurs, et chaque année les mêmes enthousiasmes, les mêmes panégyriques éclosent.

St-Eloi est infiniment moins connu, et cependant, il est le patron des orfèvres, ciseleurs, forgerons, de tous ceux enfin qui manient le marteau, le burin, le poinçon, et qui travaillent le fer, l'argent ou l'or !

Combien de gens ne savent de saint Eloi que ce qu'en disent les chansons !

Combien prennent à la lettre le refrain populaire, qui, de si loin, est arrivé jusqu'à nous, et se figurent saint Eloi, remettant à l'endroit la culotte du débonnaire et distrait roi Dagobert ?

Combien, enfin, se représentent ce merveilleux précurseur de Benvenuto Cellini, sous les apparences d'un lourd batteur de fer, laissant résonner l'enclume sous le choc de son marteau, pendant que son fils, Oculi, manœuvre le soufflet de la forge.

Je n'ai nulle envie de médire des légendes ! Je suis d'une vallée où elles pullulent et où on y croit ; mais toute fable a sa vérité, de même que chaque médaille à son revers. Quelle est donc la vérité sur saint Eloi ?

— La voici ! — Et, vous en conviendrez, elle est assez merveilleuse, pour avoir conquis son droit à la légende.

Eloi était originaire des environs de Limoges et naquit en 588, d'humbles artisans. Ses goûts artistiques s'étant manifestés dès l'enfance, il apprit le dessin, puis le modelage et, enfin, la ciselure à l'école des argentiers fameux dont l'honorait sa province, qui ne se doutait guère en ce temps-là que la réputation de sa céramique détronnerait, un jour, celle des sculpteurs.

Dagobert régnait alors en France, et, sous sa main paternelle, tout florissait et exultait !

Toujours est-il que grand amateur des belles choses, et surtout des pièces d'orfèvrerie, Dagobert mit au concours, entre tous les argentiers, un trône en or massif, incrusté de pierreries.

Eloi — dont le mérite avait la très grande singularité d'être modeste — n'avait pas osé prendre part à cette joute ; mais un des familiers du roi, expert en œuvre d'art et ayant eu connaissance de son habileté, le patronna, afin de faire niche aux ciseleurs en vogue.

Le roi fit venir l'humble ouvrier et ayant admiré les menus travaux qu'il lui montra, lui dit :

— Tes rivaux ont estimé qu'il fallait, pour édifier le siège que je désire, cent vingt livres d'or et un tonneau de pierres précieuses. Ces quantités te seront remises. Va ! et tâche de me prouver que j'ai eu raison de te choisir.

Eloi, piqué au jeu, se surpassa et produisit une merveille artistique en deux éditions, car, au jour convenu, il présenta à son souverain deux trônes, deux miracles de grâce, d'élégance et de ciselures, qu'il avait construits avec les matières qui lui avaient été confiées !

Le roi, ravi de tant de talent, uni à une si grande honnêteté, fit Eloi son argentier et l'attacha à sa personne.

Or, comme l'orfèvre était un homme d'un sens

droit et d'un esprit brillant, en même temps que d'un commerce très sûr, il conquit, en peu de temps, une si grande influence que son souverain le consultait en toute chose, et s'en trouvait bien !

Une preuve entre mille : Le duc de Bretagne, s'étant révolté contre Dagobert, avait pris le titre de majesté et se refusait à l'acte de soumission.

Le vieux roi de France lui donna son argentier, qui fut si persuasif, si entraînant, si séduisant, que le duc rebelle — qui s'était pris pour Eloi d'une amitié quasi fraternelle — fut ramené par lui repentant et vaincu aux pieds de son souverain !

Aadoré du populaire, et porté vers l'église, Eloi, sur ses vieux ans, bon gré mal gré, dut accepter un évêché, qu'il dirigea si saintement qu'onques depuis pareille chose ne se vit !

Se qui ne l'empêcha pas de fouiller et de buriner — et de ses mains épiscopales — les châsses, les ornements sacrés et les statuets de saints, avec une maestria toujours grandissante !

Par malheur, la tourmente révolutionnaire passa sur la basilique de Saint-Denis et s'y arrêta juste le temps nécessaire pour saccager et détruire ces chefs-d'œuvre artistiques sortis du ciseau de l'illustre prélat, et qui, pour la plupart, s'y trouvaient réunis !

Mais les manuscrits de l'époque en dépeignent les splendeurs avec un enthousiasme qui ne peut que donner une grande idée de la hauteur à laquelle il avait élevé l'art de l'orfèvrerie et de la sculpture.

A sa mort, Eloi, pleuré de ses ouailles, regretté des grands et béni de tous, fut solennellement canonisé et devint le protecteur de tous ceux qui ciselent, burinent, forgent et frappent ! Il y a loin, n'est-ce pas, de cette très véridique et curieuse biographie, à la chanson burlesque qui berça notre enfance, et que nous répétons avec les petits :

*Le bon roi Dagobert
A mis sa culotte à l'envers.
Le grand saint Eloi
Lui dit : O mon roi,
Votre Majesté
Est mal culottée !
Et bien, lui dit le roi,
Il faut la remettre à l'endroit !*

D'après Séraphin,
Pierre Ollaïre.

„LE CONFÉDÉRÉ“ sera envoyé GRATUITEMENT

de ce jour au 31 décembre 1935

à tout nouvel abonné pour 1936 qui aura versé le montant de son abonnement au compte de chèques postaux II c 58 ou à l'Administration.

„LE CONFÉDÉRÉ“, seul organe de langue française du parti libéral-radical valaisan, paraît 3 fois par semaine et ne coûte que 8 fr. par an. Il publie chaque vendredi un supplément destiné à la famille et aux agriculteurs.

Vous, qui n'êtes pas abonné, envoyez-nous, dès aujourd'hui, votre adresse.

Vous, qui nous êtes fidèle depuis longtemps, procurez-nous de nouveaux abonnés.

Maryse se sentait bercée ; une longue main chaude caressait sa joue humide, ses cheveux courts et soyeux. Elle leva la tête, et ses yeux voilés de larmes rencontrèrent le regard admirable et terrible de la Gorgone : il était en ce moment magnifique de douloureuse bonté, il rappelait à Maryse celui de la *Mater Dolorosa*.

— Oh oui ! il faut me tutoyer, ma cousine, dit Maryse, la voix pleine encore de sanglots ; je croirai ainsi que vous m'aimez un peu.

— Oui, petite, je t'aimerais comme on l'aimait ici ; tu seras comme l'enfant perdu qu'on retrouve. Lui, le pauvre, il nous avait oubliés à Paris ; il n'est revenu que pour l'enterrement de ses parents, quand tu étais toute petite.

— Pourquoi a-t-il vendu sa maison natale ?

— Je ne connais pas Paris, répondit Donatienne, le visage redevenu sévère, mais je pense que ça devait coûter cher au descendant des pauvres tisserands d'Es-séra, et je pense qu'il n'a pas fait fortune.

— Ma cousine, dit Maryse, soudain dressée, je travaillerai quand je retournerai à Paris, mais j'ai apporté de l'argent pour vivre jusque-là !

A son tour, le regard fulgurant, la Gorgone redressa son buste souple et fort :

— La fille d'Antoine Lasbet est ici chez elle, ne l'oublie plus et ne me reparle jamais d'argent. Tant que tu voudras, tu vivras ici de notre vie ; j'ai promis à ton père que tu serais l'enfant de la maison.

— Ma cousine, je vous remercie.

— Appelle-moi Dona, comme le fait Henriette, et tu peux me tutoyer, ma sœur aussi, ajouta-t-elle d'un ton autoritaire, car elle avait l'habitude de tout décider sans prendre jamais avis de son aînée.

— Voulez-vous apporter une diversion au chagrin de Maryse, elle lui demanda :

— Es-tu bien installée ? Aussi bien qu'on peut l'être dans notre pauvre maison de montagne.

— Mais oui ; voulez-vous voir ma chambre ? Elle entraîna Donatienne, qui ne demandait qu'à

Pour les écoles de montagne

Les habitants des villages de montagne, séparés du reste du pays, sont privés, surtout pendant les soirées d'hiver, de jouissances intellectuelles et artistiques, de distractions variées, de nouvelles récentes. Les jours de mauvais temps sont nombreux et les veilles bien longues.

Pour les enfants, si avides de nouveautés, les rayons de la bibliothèque scolaire, les modestes collections de la classe sont vite épuisés. Bien souvent, l'instituteur aimerait enrichir ou même renouveler sa documentation, qu'il s'agisse de géographie, d'histoire, ou de sciences naturelles. Il en est généralement empêché par des raisons d'ordre matériel. Pour les adultes eux-mêmes, les moyens d'instruction et de distraction sont bien limités.

Mais une magnifique invention permet de tirer ces populations de leur isolement et de leur faire participer aux joies de l'esprit, à la vie du pays, aux préoccupations et aux distractions de leurs concitoyens. La radio peut accomplir dans ces régions prétéritées une très belle œuvre. Se représente-t-on ce que peut offrir aux habitants des villages reculés cette voix qui soudain rompt la barrière de neige, perce l'obscurité et s'élève belle et pure dans le silence de la nuit ?

Encore faut-il disposer de postes récepteurs suffisants. Or, beaucoup de communes se trouvent dans des conditions matérielles précaires : elles sont dépourvues d'appareils et ne peuvent espérer en acquérir par leurs propres moyens.

Un comité intercantonal s'est constitué afin de venir en aide à nos concitoyens peu favorisés. Il se propose de faciliter à ces villages l'achat de bons postes qui serviront tout d'abord à l'école et ensuite à l'ensemble de la population. Les enfants pourront entendre les émissions qui sont spécialement préparées à l'intention des classes. Les adultes choisiront des programmes à leur goût.

Ce comité ouvre donc une *souscription pour l'achat de récepteurs destinés aux écoles et aux communes dont les ressources sont limitées*. Il adresse un chaleureux appel à tous ceux qui ont le privilège de jouir de la radio et à tous les amis de la montagne : qu'ils permettent à leurs concitoyens isolés d'entendre battre le cœur du pays et qu'ils apportent leur contribution à cette œuvre de solidarité. Compte de chèques postaux II. 7000, action pour la radio à la montagne, Lausanne.

Les soussignés recommandent chaleureusement cet appel à la générosité du public : MM. Marcel Pilet-Golaz, conseiller fédéral ; Albert Malche, conseiller aux Etats ; Joseph Piller, conseiller d'Etat, Fribourg ; Paul Perret, conseiller d'Etat, Lausanne ; Raymond Lorétan, conseiller d'Etat, Sion ; Antoine Borel, conseiller d'Etat, Neuchâtel ; Paul Lachenal, conseiller d'Etat, Genève ; Julien Rochat, président de la Société pédagogique romande ; Prof. G. Chamorel, Lausanne.

Confédération

L'équilibre budgétaire en Thurgovie

Dans le canton de Thurgovie, la loi sur les mesures extraordinaires destinées au rétablissement de l'équilibre budgétaire cantonal (programme financier) a été acceptée par 14.396 oui contre 12,008 non.

La loi en question prévoit, notamment, les mesures suivantes : impôt sur les divertissements (10 % du prix des billets), diminution de la contribution cantonale aux caisses d'assurance-chômage, introduction d'une patente pour le commerce du bétail, augmentation du prix du sel (de 26 à 30 centimes), aggravation des taxes perçues à l'occasion des naturalisations d'étrangers, augmentation de 25 % des droits de mutation en cas de décès, timbre pour les affiches et les panneaux-réclame, impôt de crise représentant le 25 % de celui que la Confédération perçoit, etc.

voir comment une petite Parisienne pouvait organiser un logis rustique, et heureuse de voir ce qu'elle avait pu extraire de tant de colis.

Elle resta stupéfaite en regardait la chambre, et si, par la fenêtre ouverte, elle n'avait pu voir le paysage familier, elle se serait crue transportée ailleurs.

Elle s'arrêta longtemps devant le beau portrait de Tony Lasbet ; elle y cherchait, y retrouvait le compagnon joyeux de ses jeunes ans, l'enfant brun qui vagabondait par le mont, gai comme un oiseau, agile comme une chèvre ; mélancolique retour sur sa propre vie dont pas un jour ne s'était passé loin de Précostal. Elle jeta un regard au coussin brodé, à la souple fourrure, aux flacons précieux, au linge rose et léger que Maryse avait rangé dans la commode.

« C'est à cause de tout ça, pensa-t-elle, qu'il ne lui a pas constitué une dot ; jamais elle ne se mariera ! »

Avisant les livres empilés sur la malle :

— Tu n'as pas de place pour tes livres ?

— Non ; il m'aurait fallu une planche.

— Prouser t'en mettra une, promet Donatienne.

— Oh ! que c'est gentil ! J'aime tant mes livres !

Maryse en prit un et, le tendant à Donatienne :

— C'est le livre de papa ; il n'a pas eu la joie de le voir paraître.

— Merci, je le lirai.

Méfiante, elle jeta un regard sur la couverture et lut : *Plume et Flingot, souvenirs de guerre*. Elle fut rassurée, car elle se demandait quel genre de livres Tony Lasbet avait pu écrire. En dehors des livres pieux elle lisait les romans d'une revue de modes éditée en province. A Précostal, on ne lisait le journal que le dimanche, un journal publié à la ville voisine, une humble sous-préfecture qui ne pouvait se piquer de culture littéraire.

Le soir, en se couchant, Maryse écrivit sur un petit carnet aux pages duquel elle confiait parfois ses pensées :

« Je crois que je vais aimer la Gorgone. »

La majorité acceptante est faible ; malgré l'attitude favorable de tous les partis politiques et du grand nombre des organisations professionnelles, elle représente à peine 3000 voix. Lorsqu'il s'agit de nouveaux impôts, il ne convient pas d'exiger trop. Le canton de Thurgovie montre le bon exemple.

Cartes de vœux Pro Juventute

L'approche des fêtes de fin d'année fait éclore toute une floraison de petites cartes dont le marché s'empare pour satisfaire les goûts même les plus faciles à contenter, des acheteurs désireux de faire parvenir un témoignage de sympathie à leurs amis ou, plus simplement, de se conformer à un usage tyrannique, auquel cas ces cartes deviennent des cartes... forcées ! Parmi l'abondance du choix offert au public, les cartes de vœux de Pro Juventute se distinguent par le discret humour de l'artiste qui les a signées, Hans Witzig, de Zurich, la joliesse du dessin et du coloris, la drôlerie de leurs détails et... le but assigné à leur vente. Qui ne prendrait plaisir à ces fanabulesques minois de gosses où la malice s'allie à la naïveté, la candeur de Gros-René au sourire madré d'Arlequin ? Il y a là de quoi dérider le plus atrabilaire des censeurs. Aussi est-il permis de prédire à cette série un succès aussi éclatant qu'à ses devancières.

Les tirs hors de service

Le Conseil fédéral a promulgué une nouvelle ordonnance sur les tirs hors de service ; elle entre en vigueur le 1er janvier 1936, provisoirement pour un an et abroge l'ordonnance du 21 décembre 1931.

Il s'agit d'une révision de l'ordonnance prise provisoirement en 1931. La nouvelle ordonnance, basée sur les expériences faites depuis lors, prévoit une classification plus utile et plus claire de la matière. La répartition des compétences entre les autorités cantonales et fédérales est plus exactement établie et en particulier, le droit de recours qui, en pratique, a une si grande importance, est étendu. L'ordonnance révisée tend à formuler les prescriptions avec plus de concision ; elle comprend dix chapitres.

La nouvelle ordonnance ne modifie en rien les obligations du soldat en ce qui concerne les tirs obligatoires hors service. Au point de vue financier, la nouvelle ordonnance n'apporte aucune charge nouvelle à la Confédération.

Les Fêtes

vous trouverez grand choix de sacs de dames, portefeuilles, portemonnaies, liseuses, sous-mains, trousse de voyage et de toilette, manucures, écritoires de marbre, encriers de bureau, services à écrire, porte-plume réservoir, livres d'images et d'histoires, albums à colorier, agendas, « Larousse »

Magasin de l'Imprimerie Montfort, Martigny

GRAND CHOIX DE CARTES DE NOËL ET NOUVEL-AN

La cloche tintait dans le petit clocher, sa voix montait en tourbillons sonores vers la maison des Soubeyrou, elle escaladait le vieux toit bruni, s'éparpillait dans les pins, se diluait, aérienne, dans la profonde vallée ; c'était dimanche : elle appelait tout Précostal, à la messe.

— Maryse, dépêche-toi ! cria Dona de la terrasse. Nous allons être en retard.

— Voilà ! voilà, je descends.

Les petits talons firent entendre leur course rapide, et Maryse, élégante dans son deuil, rejoignit ses cousines sur la terrasse. Elle resta stupéfaite en les voyant, son chagrin si proche l'empêcha seul d'éclater de rire.

Le dimanche, les demoiselles Soubeyrou portaient chapeau, et c'est la vue de ces couvre-chefs qui, en des temps meilleurs, aurait déclanché le rire de Maryse. Le chapeau d'Henriette tenait de la tourte et du moule à gâteaux, il était de satin noir ; trois pensées à la triste figure en garnissaient le côté. En voyant le chapeau de Donatienne, des mots vinrent à Maryse pour le qualifier : coupole, dôme, tiare. Il était noir aussi et portait comme garniture une touffe d'avoine dont les grains étaient formés de petites perles de jais oblongues et scintillantes que tous les mouvements de Dona agitaient. Ainsi couronné, le visage de la Gorgone gardait son air de grandeur ; cette montagnarde avait tant de race, d'allure, de personnalité, que le ridicule semblait ne pas pouvoir l'atteindre.

De son grand pas souple elle ouvrit la marche, Henriette et Maryse la suivaient, et, comme trois ombres noires, elles commencèrent à descendre les lacets, sous le soleil radieux.

(à suivre)

Café-Restaurant Vaudois
Martigny-Gare Restauration à toutes heures
PENSION P. Bongard-Derluz, chef de cuisine

*Pourquoi
n'êtes-vous
pas encore
Sans-filiste ?*

Le Retour ROMAN

au
Bercail
par A. de L'EPARS

«LE CONFEDERE», FEUILLETON No 5

Et Maryse, transfigurée, regarda la maison avec un sourire, cette maison qu'il avait vue.

— Il arrivait par ce petit sentier de montagne que vous voyez là, sous les noyers ; il entra dans cette cour, poussait la porte et pénétrait dans la maison en criant : « Bonjour ! la tante » Et ma mère, qui n'avait pas de fils, souriait ; elle aimait ce petit et le gâtait. Il venait manger des crêpes, il venait à la veillée et couchait là-haut, dans la chambre où vous êtes.

Ah ! tous ces souvenirs évoqués à mi-voix, lentement, comme si, par bribes, on les arrachait d'une mémoire, d'un cœur, comme ils étaient douloureux et doux pour l'orpheline, en la plongeant tout à coup dans ce qui avait été l'enfance magnifique et vagabonde du petit montagnard Lasbet ! N'en pouvant plus, brisée par l'émotion, elle se laissa tomber sur le petit banc rustique, accoté au mur de la terrasse, et éclata en sanglots tumultueux.

Deux bras l'entourèrent, l'appuyèrent contre la mince robe noire, contre un cœur qu'elle entendait battre.

— Ne pleure pas, petite fille : il faut accepter les douleurs que Dieu nous envoie. Ou pleure, si je te soulage : quelquefois, la peine s'en va, quand on pleure.

Tous droits de reproduction réservés.

Première Quinzaine de l'Étalage à Martigny

LA MAISON
**GEORGES
CLAIVAZ**

est toujours reconnue pour livrer de la marchandise de première qualité à des prix raisonnables.
Téléph. 61.170. Se recommande.

GRAND ASSORTIMENT POUR
CADEAUX de fin d'année
VISITEZ SANS ENGAGEMENT
Horlogerie-Bijouterie
Mathias Voggenberger
Martigny-Ville - Tél. 61.293

Pourquoi
se servir auprès des Pharmacies des Cantons voisins, **quand** vous pouvez tout trouver **ce que vous désirez à la**
Pharmacie Morand
Martigny

Marcel Girard
Comestibles, Primeurs
Poulets de Bresse et de Grains, Lapins et tous Gibiers - Légumes et Fleurs
LIVRAISON A DOMICILE.

Charly Moret
Ameublement Martigny
Meubles en tous genres
Poussettes
Rideaux
Linoléum
Devis sur demande

Boucherie-Charcuterie de la Place
MARTIGNY-VILLE **W. Viguet** Tél. 61.230
Tous les vendredis soir, grande exposition de viande de 1er choix
Formidable baisse sur le veau

Voulez-vous gagner un objet utile ?
Participez au concours de l'objet offert exposé dans la vitrine de l'
Imprimerie C. JONNERET
Avenue du Grand St-Bernard
Vous pourrez aussi remarquer son beau choix de cartes de visite et de souhaits de Nouvel-An.

BRASSERIE
KLUSER

Voulez-vous gagner 6 bouteilles ? Venez à la Brasserie tenter votre chance !

Consommez

les délicieuses pâtes valaisannes

Saverma

SPÉCIALITÉS :
„Blédon“
Nouilles aux œufs frais
„Les Gallinettes“

La Première Quinzaine de l'Étalage et le Concours de l'Objet offert

Règlement du concours de l'objet offert :

1. Les commerçants participant à la première quinzaine de l'étalage à Martigny poseront dans leurs vitrines une question se rapportant à l'un des objets exposés.
2. La personne donnant la réponse la plus juste recevra l'objet en question.
3. Chaque participant a le droit de répondre à toutes les questions, mais une fois seulement et ne peut en aucun cas obtenir plusieurs prix.
4. En cas de réponses ex-aequo, le gagnant sera déterminé par tirage au sort contrôlé par un notaire.
5. Les réponses doivent se faire par un nombre ou 2 mots au maximum.
6. Les réponses sont à envoyer sous pli fermé et affranchi avec mention « première quinzaine de l'étalage à Martigny » à Orell Füssli-Annonces, à Martigny, pour le 14 décembre à 12 heures. Ces réponses peuvent être également déposées dans la boîte aux lettres des bureaux OFA à l'avenue de la Gare.
7. Les réponses illisibles ou incomplètes seront annulées.
8. Les commerçants participant au concours, leur personnel, les organisateurs, le personnel OFA et les enfants âgés de moins de 12 ans n'ont pas le droit de participer au concours de l'« objet offert ».
9. Les solutions seront affichées dans les vitrines.
10. La liste des gagnants sera publiée dans les journaux et mise à disposition des commerçants ayant participé au concours.
11. La maison Orell Füssli-Annonces remettra aux gagnants un bon qu'ils pourront échanger contre l'objet, auprès du commerçant qui l'avait exposé dans sa vitrine.

Nos vitrines ne vous donneront qu'un faible aperçu de notre choix, de nos prix, donc faites-nous visite, sans aucun engagement d'achat pour vous. Cette visite vous donnera des chances de gagner l'objet offert.

Chaussures Stöckli Successeur Löw S. A. Av. Gare, Martigny

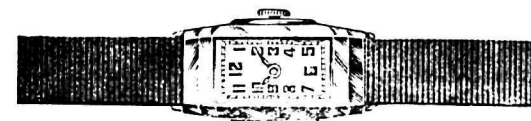
Etrennes

Plumes-réservoirs - Portemines - Kodaks
Papeteries - Jeux - Romans - Livres pour enfants.

Librairie-Papeterie Gaillard
IGNY.

C'est au **Bar du Casino**

qu'on terminera la „tournée“ des vitrines pour ne pas manquer la Bouteille de Champagne
QUESTION No 27



Profitez pour vos Cadeaux de mes nouveaux prix

Le bijou de bon goût
Les meilleures montres
Les bonnes pendules
La belle argenterie
sont toujours fournis par la Maison
Henri Moret, Martigny
Tél. 61.035 Av. de la Gare

DORSAZ
Photographe - MARTIGNY
Tél. 61.147 - Avenue du Bourg
Grand choix pr cadeaux

H. GALLAY
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRE
OPTIQUE
RÉPARATIONS
AV. DU GRAND ST BERNARD
TEL. 61.316
MARTIGNY VILLE

Photo ou ciné

en tous cas un appareil de bonne marque chez
Photo Darbellay
Toujours en stock : Zeiss, Kodak, Voigtlander, etc.

**Votre outil !
Votre article de ménage !**

Vous l'achèterez toujours avantageusement
TOUJOURS CHEZ
GRAND CHOIX
EN MAGASIN
UISIER
FERS
MARTIGNY
Prix modérés

Boucherie-Charcuterie
O. MUDRY

Téléphone 61.073
Toujours viande de 1er choix. - Grand assortiment de charcuterie.

VISITEZ NOTRE VITRINE
Le grand choix et la qualité vous engageront pour vos ACHATS DE NOËL ET NOUVEL-AN
BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Luc GILLIOZ, Martigny-Ville
TÉLÉPHONE 61.346

Les temps sont difficiles maintenant

ILS SERONT ENCORE PLUS DIFFICILES POUR VOTRE FEMME ET VOS ENFANTS au cas où vous viendriez à disparaître subitement. Evitez-leur l'angoisse du lendemain par la conclusion d'une assurance familiale, créée spécialement pour les pères de famille par

LA GENEVOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie, fondée en 1872
Capital et réserves techniques, fr. 185.000.000.-

M. CHOLLET, Agent Général, Martigny-Ville, tél. 61.290. H. SAVIOZ, Inspecteur Général, Sierre, tél. 51.080



CHAUSSURES SKIS
Waterproof, doublé veau, à partir de 19.80
Grand choix de skis, fixations et tous accessoires.

CHAUSSURES
Cretton-Sports
MARTIGNY

Comptabilités variées

Bureau fiduciaire	Articles de Bureaux
EXPERTISES	MEUBLES ERGA
REVISIONS	JOURNAUX
CONTROLES	CLASSEURS

Georges Dupuis
Avenue de la Gare - MARTIGNY